

DEMANDE DE DÉROGATION



SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

2 allée Hector Capdellayre - B.P. 11 - 66301 THUIR CEDEX

Restauration Scolaire: Tel: 04.68.53.73.62

Notre site internet est à votre disposition :

www.cc-aspres.fr

ANNEE SCOLAIRE 2014/ 2015

Attention : la dérogation est accordée pour une année scolaire complète

Je souhaiterais que mon enfant :
soit autorisé à fréquenter le restaurant scolaire de manière irrégulière et demande à bénéficier du
paiement à l'unité de ces repas.

pour le motif suivant :

.....
.....
.....

Je m'engage à respecter le règlement de la cantine qui prévoit que :

- ◆ L'accès au service est conditionné à l'inscription dans les délais auprès du secrétariat.
- ◆ La réservation des repas s'effectue aux dates prévues par le secrétariat.
- ◆ Le repas réservé non consommé n'est pas remboursé.

NOM, Prénoms, adresse complète du Responsable de l'Elève :

.....
.....

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

Décision du Président
De la Communauté des Communes

ACCORDÉE

REFUSÉE

Thuir, le
Signature,

Signature du Responsable de l'élève,

- Joindre pièce (s) justificative (s) éventuelle (s)